Journal de Méricourt l'Abbé

Mars 2015

Sommaire :

- Présentation du site internet
- Agenda 2015
- Mot du Maire
- Elections 2014
- La Com de Com
- 2014 en images
- Associations
- Garderie
- Hier et Aujourd'hui
- Etat Civil
- Médiathèque et piscine
- Jeux
- Bulletin

Dans ce numéro :

Mot du Maire	2
Elections municipales	3
La com de com	5
Les Associations	7
La Garderie	8
Etat Civil	10
Jeux pour petits et grands	12

Ce nouveau journal communal sera désormais annuel et retracera tous les grands événements de Méricourt l'Abbé pour l'année écoulée.

Depuis quelques mois , Méricourt l'Abbé a de nouveau son site internet, dans lequel vous pouvez retrouver toutes les infos pratiques : démarches administratives, horaires de bus et de train, de la déchèterie, les règles de vie, les évènements scolaires .... Mais aussi l'actualité communale: réunion du Conseil Municipal, compte rendu de la séance, la vie associative....

Vous y retrouverez également votre petit journal .

www.mericourt-labbe.fr

Agenda 2015

Samedi 21 Mars: Soirée Cassoulet

Dimanche 22 Mars: 1er tour élection Départementales

Dimanche 29 Mars: 2nd tour élection Départementales

Samedi 4 Avril : Défilé de Pâques

Vendredi 1er Mai: Réderie et concours de Boules

Samedi 20 Juin: Kermesse des Ecoles

Mardi 14 Juillet: Fêtes Nationale

Dimanche 6 Septembre: Fête du Village

Samedi 19 Septembre: Cochon Grillé

Vendredi 20 Octobre: Défilé Halloween

Samedi 7 Novembre: Soirée Chansons Françaises

Samedi et Dimanche 12 et 13 Décembre: Marché de Noel

Le Mot du Maire

Christian de Blangie
Maire de Méricourt l'Abbé

Chers Méricourtoises, chers Méricourtois, chers Amis,

Si la Santé est le vœu le plus cher que j'exprime à chacune et chacun d'entre vous, les dramatiques événements survenus en France en ce début d'année nous appellent à d'autres souhaits.

Après quatre millions de personnes dans toute la France se disant « je suis Charlie » dont deux cent cinquante à Méricourt l'Abbé, qui ont défilé dans une « marche silencieuse » par soutien aux proches, aux victimes de l'attentat, pour soutenir notre liberté de presse, notre liberté d'expression, pour soutenir la fraternité, la démocratie contre des personnes qui agressent, qui interpellent, qui assassinent, contre des personnes qui ne respectent rien, pas même les idées qu'ils défendent. Malgré cela, la vie quotidienne doit reprendre son cours et il faut bien sûr s'en réjouir en se disant qu'il vaut mieux faire couler de l'encre que du sang.

Voltaire disait « je ne suis pas d'accord avec tout ce que tu dis, mais je me battrai pour que tu aies le droit de le dire »

Ces événements ont, en tout cas, renforcé notre conviction quant au besoin d'accompagner notre jeunesse dans tous les domaines: l'éducation, la culture, le sport et l'informatique.

Vous Méricourtoises et Méricourtois resterez au centre de nos préoccupations en s'adaptant à la conjoncture actuelle qui force de voir la réalité en face nous empêche de faire de vaines promesses.

Vous avez élus en Mars dernier une nouvelle équipe municipale tout en nous renouvelant votre confiance. Nous mesurons la responsabilité qui nous incombe pour cette mandature.

Nous nous devons d'être exemplaires en tant qu'élus de première proximité. Tous les élus se sont mis au travail dans les différentes commissions et l'ensemble du personnel a répondu présent.

En 2014, notre Directrice d'Ecole Me Bardet a choisie de partir vers de nouveaux horizons: la retraite. Les élèves et anciens élèves n'ont pas manqué de la remercier lors d'une fête pour son départ. Me Tolloti est désormais notre nouvelle Directrice et nous accueillons Me Riquier dans notre école.

Les projets ne manquent pas pour le développement de notre commune ils ne pourront être réalisés que par priorité tout en veillant à ne pas dégrader notre budget de fonctionnement. Le gros projet de 2015 sera notamment la réorganisation de la SAPA: démolitions et constructions sont à prévoir.

Je vous invite à consulter notre site internet et surtout à nous aider par vos critiques à le rendre le plus attrayant possible pour qu'il devienne, s'il ne l'ai déjà, l'outil incontournable de la communication des habitants de Méricourt l'Abbé.

Rêvons, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, d'un monde meilleur pour les générations à venir. Excellente année 2015 à toutes et à tous

Bien Amicalement

Christian de Blangie

« On dit que le temps change les choses, mais en fait le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous-mêmes »
Andy Warhol

Les Elections Municipales

Le 23 Mars 2014, ont eu lieu les élections municipales:

Suffrages:

Inscrits 465

Abstention: 24,95% (116 inscrits)

Votants: 75.05% (349 inscrits)

Exprimés: 72.04% (335 votes)

Blancs ou nuls: 3.01% (14 votes)

Les Candidats:

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
M. Guillaume WARIN	277	59,56	82,68	Oui
M. Christophe DROULERS	276	59,35	82,38	Oui
M. Gérard BERCHON	270	58,06	80,59	Oui
M. Marc GUIBERT	268	57,63	80,00	Oui
M. Yannick DELEAU	255	54,83	76,11	Oui
M. Guillaume DEMARET	253	54,40	75,52	Oui
M. Gérard DELPLANQUE	252	54,19	75,22	Oui
Mme Sandrine THILLIEZ	250	53,76	74,62	Oui
M. Christian DE BLANGIE	250	53,76	74,62	Oui
M. Philippe TRICOT	236	50,75	70,44	Oui
Mme Patricia DUBOIS CAVEL	234	50,32	69,85	Oui
Mme Muriel DUBAS	230	49,46	68,65	Oui
M. Jean Luc TRICOT	215	46,23	64,17	Oui
Mme Sylviane GRIS	214	46,02	63,88	Oui
Mme Marie Christine FLEURY	209	44,94	62,38	Oui
M. Francis RAMBURES	200	43,01	59,70	Non
Mme Sandrine LIAGRE	157	33,76	46,86	Non
Mme Sabine DAUCHET-LEBEAU	139	29,89	41,49	Non
M. Philippe TOLOTTI	137	29,46	40,89	Non
Mme Déborah SAN JUAN	43	9,24	12,83	Non

Mairie:

4, place du petit Prié

80800 Méricourt l'Abbé

Tél: 03/22/40/61/64

Horaires d'ouverture:

Mardi et jeudi de 17h00 à 19h00

Permanence des Adjoints :

Samedi de 11h00 à 12h00

Sur rendez vous avec le Maire

« Le droit de vote ce n'est pas l'expression d'une humeur, c'est une décision à l'égard de son pays, à l'égard de ces enfants »

Jacques Chirac

Le Conseil Municipal

L'ensemble des candidats élus se sont réunis afin de procéder au vote de l'élection du Maire, des Adjoints

Le Maire: M. Christian de Blangie,
Retraité de l'éducation Nationale

1er Adjoint: M. Tricot Philippe
Pré retraité (CFA transport)

2nd Adjoint: M. Berchon Gerard
Retraité chauffeur poids lourds

Les Conseillers Municipaux (par ordre de voix):

M. Warin Guillaume, Professeur d'EPS

M.Droulers Christophe, Agriculteur

M.Guibert Marc, Agent hospitalier

M. Deleau Yannick, Responsable de site

M. Demaret Guillaume, Gérant

M. Delplanque Gerard, Retraité aérospatial

Mme Thilliez Sandrine, Agent Administratif

Mme Cavel Patricia, Manager rayon

Mme Dubas Muriel, Conjoint collaborateur

cot Jean Luc, Technicien atelier

Me Gris Sylviane, Retraité

Me Fleury Marie Christine, Secrétaire gestionnaire

Le rôle du Conseil Municipal

Le conseil municipal représente les habitants. **Ses attributions sont très larges** depuis la loi de 1884 qui le charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique.. Le conseil exerce ses compétences en adoptant des **"délibérations"**. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Les Commissions: Responsables:

- *Commission des marais, des fossés et de chemins ruraux:* M Delplanque Gerard
- *Commission des bâtiments communaux, entretien espaces verts réseaux divers:* M Tricot Philippe
- *Commission des fêtes, sports, loisirs et culture:* M Berchon Gerard
- *Commission d'aide sociale:* M de Blangie
- *Commission cimetière, hygiène, discipline*: Me Gris Sylviane
- *Commission des écoles, parents d'élèves, RPI*: M de Blangie
- *Commission presse informatique*: M Deleau Yannick
- *Commission urbanisme*: M Demaret Guillaume
- *Commission d'appel d'offres:* M de Blangie

Communauté de Commune
du Val de Somme
31 ter, rue Gambetta
Enclos de l'Abbaye
80800 CORBIE

Téléphone : 03.22.96.05.96
Télécopie : 03.22.96.05.97
Messagerie :
comdecom@valdesomme.com

« La Communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

Créée en 1994, la Communauté de Communes de Corbie et Villers -Bretonneux regroupait à la base le Canton de Corbie qui compte deux pôles importants : l'agglomération de Corbie, Fouilloy et Villers-Bretonneux.
Il y avait alors 23 communes regroupant 20 807 habitants. Avec l'adhésion de Gentelles en 1995, on passe à 24 communes au moment du renouvellement des conseils municipaux. Au-delà des compétences historiques du SIVOM créé pour la voirie, les ordures ménagères, la gendarmerie et celles obligatoires à la création de la Com de Com (développement économique et aménagement de l'Espace), notre Communauté s'est étendue à 2 nouvelles compétences : équipements sportifs et scolaire.
A partir de 2001, après le renouvellement des élus, des conseils municipaux, création de 2 nouvelles compétences : culture et assainissement.

Arrivée de la Com de Com du Val de Somme

Dépassant largement maintenant les limites du Canton de Corbie, la Com de Com est devenue "Val de Somme". C'est l'heure de l'adhésion de 6 nouvelles communes : Cachy, Cerisy-Gailly, **Méricourt- l'Abbé**, Morcourt, Sailly-Laurette et Sailly-le-Sec, puis de Treux.
Après l'échangeur de l'autoroute, la vocation économique de Villers-Bretonneux se précise avec la construction de la voie de desserte de la ZI intercommunale.
Dernière à avoir adhéré à la Com de Com du Val de Somme, la commune de Chipilly devient la 32ème commune et porte le nombre d'administrés à un peu plus de24 000 habitants.
Le président de la Communauté des Communes est Monsieur BABAUT, maire de Corbie.

C comme Certificat, E comme Economie, E comme Energie.

Les CEE sont un dispositif règlementaire (loi POPE pour les intimes) permettant de vendre les économies d'énergie que vous faites suite à des travaux, à des sociétés qui en sont Obligés (c'est le nom) d'en faire : EDF, GDF, Total mais aussi Leclercq, AUCHAN,... en fait tous ceux qui vendent de l'énergie sous quelque forme que ce soit. Nous en sommes à la troisième période, les objectifs ont été multipliés par 2 par rapport à la seconde période, c'est dire le potentiel de prime !

Vous avez peut être vu que Auchan, Leclerc proposaient une prime énergie, c'est comme cela que ces 2 enseignes collectent leurs obligations CEE.

3 conditions pour y avoir droit :

. Rénovation de bâtiments de plus de 2 ans (pas d'extension)

. Faire la déclaration Avant de passer la commande

. Faire réaliser les travaux par un installateur qualifié RGE

En fonction des travaux que vous voulez réaliser, vous récupérez une prime en fonction de l'énergie que vous allez économiser, en faisant les travaux, calculée sur la durée de vie du produit. C'est cette quantité, appelée CUMAC, qui va être vendue aux Obligés (304 fiches types sont éditées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, c'est du sérieux ; pour les curieux voir :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_operations_standardisees.pdf). Vos CEE sont inscrits au registre National des CEE, pas de tricheries.

Comment les récupérer : parlez en à votre installateur, sinon vous pouvez les valoriser vous même par le biais de la région (plate forme collaborative : http://www.nr-pro.com/accueil.html) ou encore passer par Auchan ou Leclerc, la prime est faible mais on la récupère rapidement sous forme de bon d'achat. Ou encore contactez nous (mericourtlabbe@gmail.com), nous pourrons vous orienter ou vous aidez à comparer vos offres

Attention le délai pour obtenir les primes peut être important (quelques mois), c'est pour cela que si vous passez par certains installateurs en partenariat avec un Obligé ou par une grande surface le montant des primes est plus faible mais vous l'obtenez tout de suite.

Des primes spécifiques existent aussi pour le secteur de l'agriculture, du tertiaire,....

En ce moment certaines sociétés font du démarchage par téléphone : il passe vous voir (le couple doit être présent, pour signer vite c'est mieux !), il parle de subventions pollueurs, de prime énergie, de la loi POPE, méfiez vous, ces sociétés font le tour de France département après département, les prix sont assez compétitifs, la prime assez faible.

La qualité du travail et le SAV : pas d'informations !

Votre installateur local, lui, habite près de chez vous : en cas de problème il intervient, que si la société n'est plus dans la région vous n'avez plus de recours.

Sachez que vous êtes propriétaires de vos CEE et qu'aucune société ne peut vous imposer une prime intégrée dans son devis, comparez les montants de CEE avant de signer et même à la fin des travaux vérifier encore : certains travaux peuvent prétendre à des primes très importantes, pratiquement 100% des travaux HT)

N'oubliez pas : beaucoup de ces travaux donnent, en plus, droit à des crédits d'impôts.

Vos Déchets

Bientôt nous passerons sur un système de paiement du traitement des ordures ménagères en fonction de notre production : c'est le principe de pollueur payeur.
Nous produisons par habitant environ de 390 kg de déchets par an, près de la moitié sont des déchets alimentaires. L'Europe veut réduire de 50% la quantité de déchets par habitant et c'est plutôt bon pour la planète.

Sans parler du gaspillage alimentaire, comment faire pour réduire la facture : les mettre chez le voisin (il met déjà les siens dans votre poubelle), les jeter en bord de route (pas bien) ...

Alors comment ?
Avez-vous pensé aux gallinacés ?
Eh oui cette petite bête, ma poule pour les intimes, mangent près de 150 kg de déchets par poule et par an, c'est à peu près la quantité de déchets alimentaires produite par une personne.
Pas mal comme solution pour réduire nos poubelles avec, cerise sur le gâteau, une poule pond (attention de ne pas acheter de coq !) et peut fournir en œuf frais presque tous les jours.
On commence quand ?
Une autre solution, le compostage reste une bonne solution mais un œuf coque frais le matin aucun rapport.
D'ailleurs, la Communauté de Communes du Val de Somme organise des réunions d'information sur le compostage (le 4 avril prochain à 19h à Corbie dans leur bureau) et propose un composteur de 400 l pour 25 euros.

A vous de faire le bon choix!

Trottoirs et caniveaux

Afin d'éviter des désagréments, telle qu'inondation, le nettoyage du caniveau et du trottoir est un geste citoyen. Il en va de même pour la tonte de la pelouse et l'entretien des parterres devant nos habitations.

Etat Civil 2014

Les Naissances

Leconte Maëva Gaëlle	le 17 Avril 2014
Pelletier Thomas Jean Pierre Berthy	le 13 Mai 2014
Pronier Chloé Dominique Margaret	le 26 Février 2014

« Vivre la Naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible de saisir le sens du mot miracle »
Paul Carvel

« Le Mariage est la volonté à deux de créer l'unique »
Friedrich Nietzsche

Les Mariages

Gangemi Camille & Lotten Sabine Marguerite Estelle	le 17 Mai 2014
Grésillon Karine & Vasse Franck	le 5 Juillet 2014
Guibert Marc Louis Paul & Leborgne Fréderic	le 21 juin 2014
Loos Maxime Bruno Maurice & Marrant Hélène Hortense	le 28 juin 2014

Ils nous ont quittés……

Caron Pierre Emile Léon Louis	le 15 octobre 2014
Denquin Andrée Polyxène épouse François	le 20 Novembre 2014

Démarches administratives

Les démarches d'état civil sont celles qui sont liées aux actes de naissance, actes de mariage et actes de décès ainsi que celles relatives au livret de famille. Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000. Selon les cas, elles sont remplacées soit par la photocopie de la carte nationale d'identité, soit par la photocopie du livret de famille.

Pour plus d'informations rendez vous sur le site: ***www.mericourt-labbe.fr***, rubrique infos pratiques

Les Associations de Méricourt l'Abbé

Avenir Gymnique de Corbie

- Eveil gymnique: de 18 mois à 6 ans: le mardi de 17h30 à 18h30
- Gym douce: mercredi de 10h30 à 11h30
- Renforcement musculaire : mardi de 20h00 à 21h00
- Step : mardi de 19h00 à 20h00

Tarifs:
Eveil gymnique : 100€
Adulte: 1 séance: 100€
2 séances: 145€
Site: avenirgymniquecorbie.com

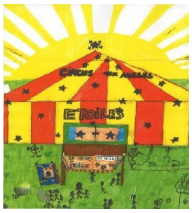

Circus aux mille étoiles

Tous les mercredis à la Salle des Fêtes:

- Pour les enfants à partir de 6 ans: de 17h15 à 18h30
- Pour les Adultes: de 19h00 à 20h30

Comité des Fêtes

Contact: M Backeland Alain: 06/03/15/83/71

Jaune Bleu Rouge
Association de Parents d'élèves (APE)

Samedi 20 juin 2015: Kermesses des Ecoles du regroupement scolaire

Contact: Me Warin Isabelle: 06/63/23/58/28

US Méricourt l'Abbé (Football)

Contact : M Rambures Francis : 06/29/07/25/32
mail: francis.rambures@hotmail.fr

Médiathèque intercommunale de Corbie

31 b, rue Gambetta
80800 Corbie
Tél:03.22.96.35.86

Horaires d'ouverture :
- Mardi : 15h00 à 18h00
- Mercredi : 10h30-12h00 / 14h00-18h00
- Jeudi : 15h00-18h00
- Vendredi : 10h30-12h00 / 15h00-19h00
- Samedi : 10h30-12h00 / 14h00-18h00

Pour pouvoir emprunter des documents, il est nécessaire d'être inscrit à la Médiathèque .
Lors de l'inscription, vous devez présenter :

- Votre carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Un formulaire d'inscription pour les adultes ou une autorisation parentale pour les enfants de moins de 16 ans.

Enfants (– 16 ans) :		Gratuit
Adultes (+ 16 ans)	Communautés de Communes	5.00 € / an
	Hors Communauté de Communes	15.00 € / an

Piscine Calypso
Rue Gambetta
80800 Corbie
Tél: 03.22.96.43.80
Mail: calypso@comsports.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Période scolaire :

Lundi : 12h - 14h et 17h - 20h
Mardi et vendredi : 12h - 14h et 17h - 21h30
Mercredi : 10h30 - 20h
Jeudi : 11h30 - 14h
Samedi : 9h - 13h et 15h - 18h
Dimanche : 9h - 13h et 15h - 18h

Vacances scolaires :

Lundi : 12h - 20h
Mardi : 12h - 21h30
Mercredi : 10h - 20h
Jeudi : 12h - 20h
Vendredi : 12h - 21h30
Samedi : 9h - 13h et 14h - 19h
Dimanche : 9h - 13h et 14h - 18h

TARIFS - PRIX D'ENTRÉE :
Adulte : 4,15 € - abonnement 10 entrées : 31 €
Enfant (jusqu'à 16 ans): 2,80 € - abonnement 10 entrées : 22,50 €
Sauna seul : 5,25 €
Piscine + sauna : 8,50 €

2014 en quelques clichés

La Fête du Village

Repas des Ainés

Chansons Françaises

Commémoration du 11 Novembre 2014

Fête de Noel

La garderie en 2014

La garderie, animée par Noëlle Josse, accueille les enfants du village, mais également ceux du regroupement scolaire tous les jours de la semaine. L'accueil périscolaire est accolé à l'école du village.

La mise en place du rythme scolaire avec école le Mercredi matin permet aux enfants de pouvoir déjeuner tous les Mercredis midi à la garderie. Les horaires sont les suivants:

- Tous les jours de la semaine de 7H00 à 8H45 et de 16H30 à 18H30.
- Mercredi la garderie est également ouverte de 11h50 à 18h30 , le repas du midi est assuré le Mercredi.

⇒Un Mercredi après-midi par mois, une activité est proposée aux enfants, les thèmes sont tous différents, de l'atelier cuisine, à la fête d'Halloween, en passant par l'après-midi karaoké, il y en a pour tous les goûts!

Noël

Le Carnaval

Méricourt hier et aujourd'hui

Hier

La Gare

La place

L'Eglise

Le lotissement de la Briqueterie

Aujourd'hui

La Gare

la place

l'Eglise

Le lotissement de la Briqueterie

Concours des Maisons Fleuries

Premier Concours des Maisons Fleuries à Méricourt L 'Abbé

Les habitants, invités à fleurir leur maison, participent à l'embellissement du village.
Le fleurissement est un véritable facteur de bien être pour les habitants et préserve le lien social. Il contribue à l'attractivité touristique de notre commune par un accueil fait de charme, de beauté et de convivialité.
Nous vous encourageons à participer à l'image d'un village accueillant et fleuri.
La garderie scolaire, Me Josse, organise une vente de bulbes de fleurs au profit de la garderie (pour l'achat de jeux…) n'hésitez pas à en profiter pour embellir votre jardin, un prospectus sera distribué dans les boites aux lettres.

Règlement

Le concours de Maisons Fleuries est gratuit, ouvert à tous les habitants propriétaires ou locataires et a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins d'agrément, façades, balcons, terrasse, les résidences collectives et les commerces.
Le bulletin d'inscription se trouve à la fin du journal (à déposer à la Mairie) ou sur le site internet: ***www.mericourt-labbe.fr***

Critères de jugement:

- aspect général et environnement (ampleur du fleurissement)
- diversité de la palette végétale
- intégration des principes de développement durable (emploi de variétés peu gourmandes en eau, non arrosage des pelouses, récupération des eaux de pluie …)
- propreté et entretien du site
- originalité et diversité des variétés choisies
- pratiques de jardinage (respect de l'environnement et de la biodiversité)
- esthétisme et paysagement (disposition, originalité du tracé, cultures associées, mariage des fleurs)

Le jury est composé de personnalités diverses et volontaires, membres du Conseil Municipal et de personnes connues pour leur sens artistique et de leur intérêt pour le fleurissement. Le Président sera le Maire Christian de Blangie.
Les visites du jury auront lieu la 4éme semaine de Juin et de Août.
Les lauréats seront personnellement informés par courrier et les récompenses (bons d'achats) seront attribués à l'occasion de la Fête du Village en Septembre.
Tous les participants des Maisons Fleuries, auront la photo de leur maison diffusée sur le site internet.

Un village Fleuri c'est une commune qui valorise un paysage qui lui est propre

Guyencourt Saulcourt (141 habitants) village fleuri

Voisins Vigilants

POURQUOI DEVENIR VOISIN VIGILANT?

C'est permettre de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour **lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite**.

REDUISEZ EFFICACEMENT L INSECURITE

En France, **un cambriolage se produit toutes les 90 secondes**. Le dispositif Voisins Vigilants est la réponse la plus efficace face à cette délinquance intolérable. Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de -40% par an. Vous aussi, retrouvez la sérénité et réduisez efficacement la délinquance de votre quartier en adhérant au dispositif !

FAITES REVIVRE L ENTRAIDE ET LA SOLIDARITE

Vous pourrez, grâce à Voisins Vigilants, partager vos dates de départ en vacances, faire connaissance avec vos voisins,... Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage , **l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles** qui rassemblent le voisinage.

Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être accessible à tous. Performant et innovant, il informe instantanément chaque voisin vigilant dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin .

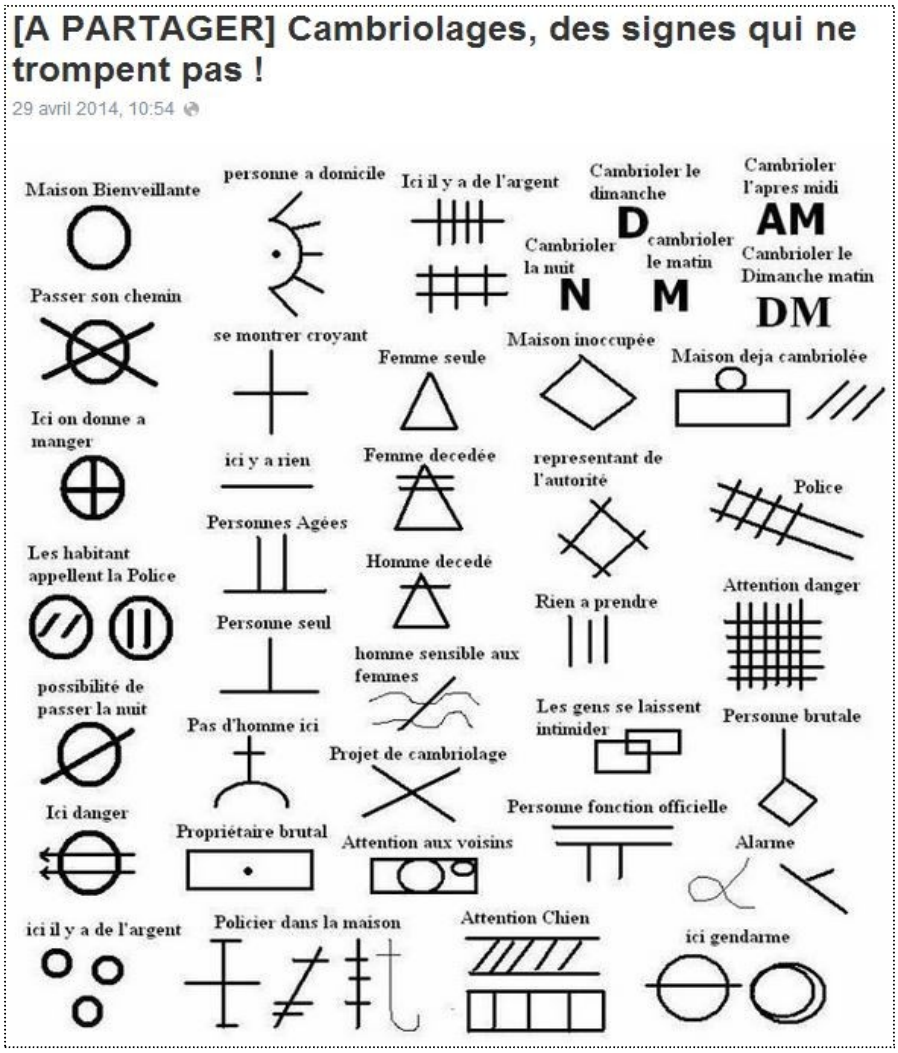

Une réunion d'information aura lieu avec la gendarmerie, la date vous sera communiquée.

Plus nombreux nous seront, mieux notre village et notre bien être sera préservé.

Quelques idées de recettes.....

GÂTEAU AU FROMAGE BLANC

Pour faire la pate, mélanger 200 g de farine, une cuillérée à café rase de levure, 75 g de sucre, un sachet de sucre vanillé, un œuf, 75 g de beurre (mou). Laisser reposer la pate deux heures.

Dans un saladier mélanger 750 g de fromage blanc, 150 g de sucre, un paquet de sucre vanillé, cinq cuillérées de maïzena, quatre jaunes d'œuf (les blancs dans un autre saladier) le zeste râpé d'un citron ou d'une orange.

Monter les blancs en neige bien ferme avec 15 g de sucre, mélanger avec le fromage blanc.

Etaler la pâte dans un moule à manqué de quatre centimètres de hauteur, disposer dans le moule sur la pâte le fromage blanc, faire cuire pendant une heure au four à 175°

Laisser refroidir avant de le démouler.

(Option vous pouvez remplacer le fromage blanc par de la faisselle)

COCKTAIL DE PAMPLEMOUSSE À LA CHIFFONNADE D'ENDIVE

Deux à trois personnes
1 pamplemousse rosé
1 boîte de belles crevettes
1 boîte de crabe sans cartilage
2 belles grosses crevettes fraîches
1 tomate
1 belle endive bien blanche
Sel
Poivre de Cayenne
Mayonnaise (moutarde, un jaune d'œuf, huile, vinaigre de cidre)

Enlevez les quartiers de pamplemousse avec un petit couteau pointu. Egouttez les quartiers de pamplemousse dans une passoire, dans une autre passoire égouttez crevettes et crabe.

Lavez l'endive essuyez les feuilles. Gardez six feuilles d'endive, mettre trois feuilles entières par coupe. Ciselez le reste de l'endive. Dans un saladier mettre crevettes, crabe, l'endive ciselée, mélangez le tout délicatement avec la mayonnaise et un peu de persil haché, sel et poivre de Cayenne. Avec une cuillère posez en deux fois le mélange sans tasser au milieu des feuilles d'endive.
Décorez avec un quartier de tomate, la grosse crevette décortiquée en laissant queue et tête, au milieu un joli brin de persil. Mettre au frais.

ILES FLOTTANTES

Ingrédients :
6 gros œufs
400grs de sucre en poudre
½ litre de lait
Une gousse de vanille
Amandes effilées
Préparation de la crème Anglaise : Mettre le lait à bouillir avec la gousse de vanille.
Séparer le jaune du blanc de cinq œufs, les jaunes dans un saladier, les blancs dans un autre récipient, casser l'œuf restant entier avec les jaunes. Mélanger et fouetter vigoureusement les jaunes avec 200grs de sucre.
Une fois le lait chaud le retirer du feu, verser le lait doucement tout en fouettant dans le saladier des jaunes d'œuf et le sucre, remettre dans la casserole (faire attention qu'il n'y ait pas de lait attaché au fond de la casserole) cuire sur feu doux en remuant continuellement avec une spatule en bois , la crème va légèrement épaissir , pour vérifier la cuisson, faire un trait avec le doigt au milieu de la spatule, si les deux bords ne se rejoignent pas retirer du feu rapidement (la crème ne doit surtout pas bouillir) verser dans un autre récipient tout en remuant pour stopper la cuisson. Ensuite mettre au frigidaire.
Chemiser un moule à cake avec du beurre et du sucre.
Battre les blancs d'œufs, lorsqu'ils commencent à devenir fermes verser doucement 180grs de sucre, battre les blancs bien fermes
Remplir le moule à cake, recouvrir d'un papier aluminium, mettre au four à 180° pendant dix à vingt minutes. Démouler sur un plat, laisser refroidir.
Dans des assiettes à desserts ou des larges coupes verser de la crème, couper en cube des morceaux de blancs, les poser délicatement sur la crème. Parsemer sur les blancs les amandes préalablement grillées. Servir bien frais.
Vous pouvez mettre du coulis de fruits

RELIE LES POINTS POUR VOIR L'ANIMAL ET COLORIE.

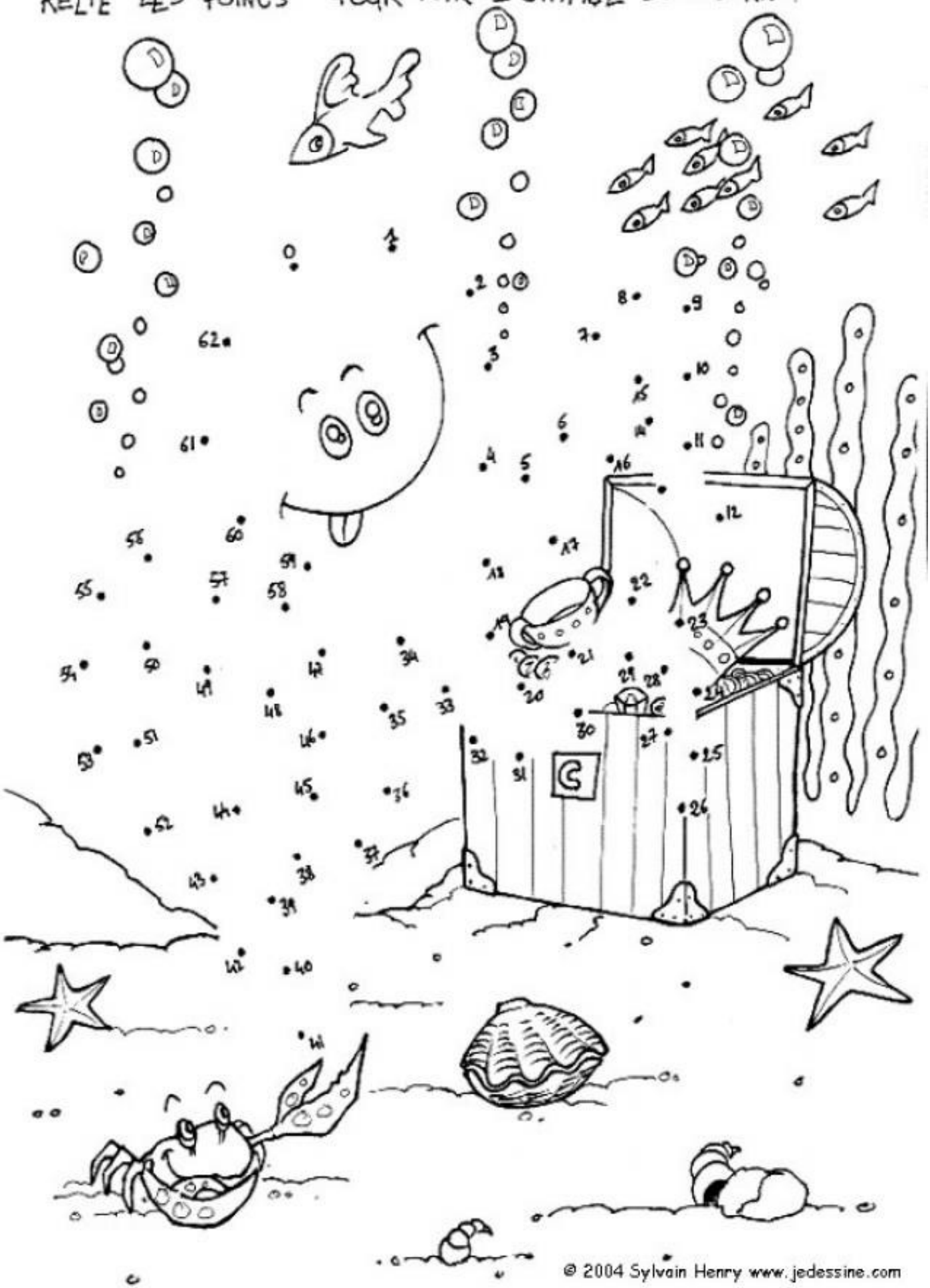

© 2004 Sylvain Henry www.jedessine.com

CARNAVAL

A	U	T	N	E	M	E	S	I	U	G	E	D	B	Q
C	T	K	O	O	U	C	V	H	D	K	M	N	P	H
A	C	R	F	Q	A	N	I	U	Q	E	L	R	A	W
R	A	K	S	L	Z	B	S	T	H	G	D	Y	R	C
N	Z	A	R	U	T	O	R	R	E	I	P	B	A	P
A	M	P	M	A	R	D	I	G	R	A	S	P	D	N
V	C	B	U	E	R	R	A	H	C	P	N	C	E	V
A	P	O	P	O	K	L	L	F	T	P	Y	G	K	F
L	P	W	P	O	L	I	C	H	I	N	E	L	L	E
X	V	O	L	I	E	D	E	F	I	L	E	Q	C	V
U	Z	P	U	O	C	O	N	F	E	T	T	I	S	E
Y	C	Q	O	C	Q	F	E	T	E	Q	C	V	M	N
A	A	S	E	M	U	T	S	O	C	C	V	Y	Q	I
M	I	R	I	O	K	Y	E	S	B	V	F	N	Q	S
G	E	M	E	R	A	C	F	L	M	G	G	O	V	E

ARLEQUIN
CAREME
CARNAVAL
CHAR
CONFETTIS
COSTUME
DEFILE
DEGUISEMENT
FETE
LOUP
MAQUILLAGE
MARDIGRAS
MASQUE
PARADE
PIERROT
POLICHINELLE
RIO
VENISE

« On peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation »

Platon, philosophe

L'information continue sur : www. mericourt-labbe.fr

Faites nous part de vos remarques à l'adresse suivante : mericourtlabbe@gmail.com

La consultation du site est possible à la Mairie, sur rendez vous au 03.22.40.61.64

Ce journal a été réalisé par la Commission Presse– informatique:

Rédacteur en chef: Deleau Yannick

Chargé de Communication: Guibert Marc

Chargé de recherches: Demaret Guillaume

Chargé de marketing publicitaire: Gris Sylviane

Chargé de distribution: Tricot Jean Luc

Responsable de publication: de Blangie Christian

« Quelque soit la qualité de l'outil numérique il n'est pas là pour remplacer le contact humain, Il en est le prolongement pour faciliter l'échange d'information »

Christian de Blangie

Afin de recevoir toutes les informations et actualités de votre commune, vous inscrire au concours des Maisons Fleuries, à Voisins Vigilants, merci de remplir le coupon ci-dessous et le retourner à la Mairie. Merci

Nom……Prénom……

Adresse……

Téléphone:……

Mail:……

Participe au Concours des Maisons Fleuries: ☐ Oui ☐ Non

Participera aux Voisins Vigilants : ☐ Oui ☐ Non